



Fondation Pestalozzi

---

# EXERCICE 2011



---

# SOMMAIRE

## FONDATION

- 5 Editorial
- 6 Système public de bourses et fondations privées
- 7 Comment promouvoir l'égalité des chances?
- 8 Initiatives stratégiques: rapport sur l'avancement des travaux
- 11 Nous nous présentons
- 15 Activités 2011
- 16 Célébration du jubilé et manifestation destinée au cercle des mécènes
- 18 Membres du cercle des mécènes

## BOURSIERS

- 20 Energie, talent et persévérance
- 22 Mathématiques et musique
- 24 Des études de médecine rondement menées
- 26 Répartition des boursiers
- 27 Formations suivies

## CHIFFRES

- 28 Dons de 1000 CHF et plus
- 31 Finances
- 32 Bilan
- 33 Compte d'exploitation
- 34 Tableau de financement
- 35 Tableau de variation du capital
- 36 Annexe aux comptes annuels
- 37 Rapport de l'organe de révision

## ANNEXE

- 38 Correspondants locaux
- 40 Remerciements
- 41 Conseil de fondation
- 42 Impressum



# ÉDITORIAL

Chers donateurs et amis,

En cette année de jubilé, le Conseil de fondation a décidé d'étudier comment sa propre action pouvait continuer à répondre, cinquante ans après, aux besoins de formation dans la Suisse du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les régions de montagne. Lors de la célébration du jubilé, deux participantes de la table ronde n'ont pas manqué d'évoquer ce point. Selon Heidi Wunderli-Allenspach, directrice de l'EPF de Zurich, l'égalité des chances ne va pas de soi. Il faut sans cesse la promouvoir. La vraie fonction d'une fondation est alors d'agir en tant que «facilitateur». Un rôle pour lequel la Fondation Pestalozzi, avec son réseau unique de correspondants locaux, est prédestinée. La conseillère d'Etat Isabelle Chassot, présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), plaide pour une collaboration étroite entre les cantons et les fondations privées en matière de bourses afin que personne ne tombe plus à travers les mailles du filet. A cet égard, l'une des forces de la Fondation Pestalozzi est de pouvoir intervenir de manière rapide et non bureaucratique.

Les trois initiatives stratégiques présentées lors de la célébration du jubilé ont considérablement progressé. Les critères d'octroi de bourses pour la formation initiale ont été resserrés, le réseau des correspondants locaux dans des régions jusqu'à présent moins couvertes a été étoffé. Le «prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne», qui récompensera des projets novateurs menés dans ces zones, a pour objectif de développer l'offre de programmes de promotion précoce et à en renforcer

l'acceptation sociale. Il sera décerné tous les deux ans, de concert avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH). Porteuse du projet, la Fondation Pestalozzi doit en définir le concept, annoncer la mise au concours et procéder à l'attribution du prix. En tant que partenaire stratégique, la LCH l'accompagne et la conseille, mettant à disposition ses canaux de communi-

---

***«L'une des forces de la Fondation Pestalozzi est de pouvoir intervenir de manière rapide et non bureaucratique.»***

cation. Enfin, la «Pestalozzi-Box», un coffret contenant des idées et des programmes en vue de manifestations en équipe, est prête. Grâce à elle, les entreprises pourront encourager leurs collaborateurs à participer activement à des actions de collecte en faveur de la Fondation. En résumé, on constate que la révision stratégique réalisée pendant l'année du jubilé a redonné un nouveau souffle aux activités de la Fondation et que les premiers succès se profilent déjà à l'horizon.

Ce virage réussi vers l'avenir n'aurait pas été possible sans un effort particulier du Conseil de Fondation et, avant tout, du Secrétariat. Barbara Schürmann a pu apporter aux initiatives stratégiques ses dix-sept années d'expérience en tant que gérante du Secrétariat. Elle a largement contribué à une réflexion dynamique de la Fondation Pestalozzi concernant le

système de formation suisse; non seulement pendant l'année du jubilé, mais aussi pendant tout un tiers de nos cinquante années d'existence. Nous l'en remercions très chaleureusement. Barbara Schürmann rejoint à présent le Conseil de Fondation. Erika Andrea lui succède au poste de gérante. Elle a travaillé au cours des vingt-quatre dernières années pour la Direction de la formation du canton de Zurich, plus récemment en tant que membre de la Direction, responsable pour le personnel des écoles secondaires supérieures et des écoles professionnelles. Nous souhaitons à Madame Andrea beaucoup de réussite et de satisfaction personnelle dans cette fonction exigeante aux multiples facettes.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui soutiennent notre activité, que ce soit par des dons généreux ou par leur investissement personnel. Je remercie particulièrement nos correspondants locaux qui font le lien entre les boursiers et la Fondation. Garants de notre proximité avec les régions de montagne et les besoins des jeunes, ils confèrent à notre modèle de travail son caractère unique. Je suis convaincu que nos boursiers joignent leurs remerciements aux miens.



Peter F. Weibel  
Président de la Fondation Pestalozzi

Isabelle Chassot (FR), conseillère d'Etat et présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

# SYSTÈME PUBLIC DE BOURSES ET FONDATIONS PRIVÉES

Image: Etat de Fribourg



Un système de bourses bien développé est essentiel pour optimiser l'égalité des chances en matière de formation. Au sein de ce système, les régions périphériques et les cantons bénéficient d'un encouragement particulier, notamment grâce au soutien de la Fondation Pestalozzi.

Les cantons gèrent le système public de bourses. En 2010, ils ont alloué environ 330 millions de francs de bourses d'études et de prêts. Une somme qui, pour la première fois depuis longtemps, s'avérait nettement supérieure à celle des années précédentes. Même la valeur réelle des bourses, en baisse depuis le début des années 1990, était alors légèrement remontée. Reste à espérer que cette tendance se poursuivra.

Des différences considérables existent actuellement entre les cantons en matière d'octroi de bourses. Celles-ci concernent aussi bien les prescrip-

tions (systèmes de calcul, domaines d'application, catégories de bénéficiaires, plafonds) que les moyens engagés. Dans le cadre d'un nouveau concordat, les 26 directeurs cantonaux de l'instruction publique se sont entendus sur des prescriptions applicables à l'ensemble de la Suisse dans le but d'aplanir les différences entre les cantons. J'espère vivement que cet accord trouvera le soutien politique qu'il mérite. Jusqu'à présent, neuf cantons y ont adhéré (BS, FR, GR, NE, TG, VD, BE, TI, GE), alors qu'il en faut dix pour qu'il soit mis en vigueur. Une mise en œuvre à grande échelle assurerait une meilleure égalité des chances au sein du système de bourses. J'espère que nous y parviendrons.

Bien qu'ils fassent beaucoup, les pouvoirs publics ne sont pas omnipotents. Certaines situations ne peuvent pas être prises en compte par les offices cantonaux des bourses d'études, par exemple une prolongation inhabituelle

de la formation, de multiples changements de cursus, le refus des parents de cofinancer un perfectionnement ou autres. D'où l'importance cruciale de l'aide complémentaire offerte par les fondations et les fonds privés.

La Fondation Pestalozzi soutient des jeunes issus de régions de montagne et de zones reculées. Je considère comme indispensable que ceux-ci bénéficient de conditions comparables à celles des jeunes vivant dans les centres et dans les zones périurbaines. Selon les statistiques suisses en matière de bourses, les cantons périphériques sont tout particulièrement soutenus. Pour ces cantons et leurs boursiers, l'aide de la Fondation Pestalozzi est donc très significative.

**«Bien qu'ils fassent beaucoup, les pouvoirs publics ne sont pas omnipotents.»**

Je souhaite à la Fondation Pestalozzi beaucoup de réussite pour la suite de ses opérations. Chaque boursier qui atteint son objectif de formation prouve à quel point l'engagement de la Fondation est justifié.

Heidi Wunderli-Allenspach, directrice de l'EPF de Zurich

# COMMENT PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES?

Parmi les piliers de l'égalité des chances figure le système éducatif suisse qui garantit à tous un enseignement primaire gratuit, contribuant ainsi à la cohésion de notre société.

Les efforts réalisés en vue d'améliorer l'égalité des chances sont un aspect important du concept de démocratie en Suisse. Perçu comme injuste, le manque d'égalité des chances risque de mettre en péril la paix sociale. Parmi les piliers de cette équité figure le système éducatif suisse qui, en vertu de la Constitution fédérale, garantit à tous un enseignement primaire gratuit et contribue ainsi à la cohésion de notre société.

Aussi importantes soient-elles, ces conditions fondamentales ne suffisent pas, à elles seules, à instaurer une véritable égalité des chances. En plus d'autres facteurs, l'appartenance à un certain milieu social est considérée comme l'un des facteurs déterminants de la réussite scolaire. L'expérience des parents et le succès de ces derniers au sein du système éducatif jouent un rôle majeur dans la réussite de la génération suivante. Le niveau des revenus influe également sur le choix de la formation postobligatoire. Dans les régions et les couches sociales défavorisées, les études de longue durée et la période de difficulté financière à prévoir avant d'accéder à l'indépendance suscitent des réserves bien compréhensibles.

Outre ces considérations sociostructurelles, il convient cependant aussi d'examiner le point de vue personnel.



Image: ETH Zürich

Il y a véritablement égalité des chances lorsqu'une personne peut effectivement réaliser la formation qu'elle souhaite si elle possède les aptitudes et la volonté nécessaires. C'est là que les fondations privées entrent en jeu. Leur principal défi est de créer et de promouvoir, en collaboration avec les institutions publiques, des conditions-cadres permettant d'identifier le potentiel d'enfants et d'adolescents à

---

**«La vraie fonction d'une fondation est d'agir en tant que facilitateur.»**

un stade précoce. Le parcours gymnasial suivi d'études supérieures n'est qu'une des nombreuses possibilités offertes par le système éducatif suisse.

La vraie fonction d'une fondation est d'agir en tant que «facilitateur». Elle doit pour cela disposer d'un réseau local approprié, c'est-à-dire situé principalement à proximité des écoles primaires et secondaires. En résulte un système d'identification précoce des talents en situation financière difficile, qui n'ont pas droit à une aide des pouvoirs publics, mais qui peuvent tout de même bénéficier d'un coup de pouce initial en tant que boursiers de la Fondation Pestalozzi. Pour la Fondation, promouvoir signifie apporter un soutien idéologique et financier à la formation professionnelle, aux études ou au perfectionnement. En ce qui concerne les boursiers, il faut partir du principe qu'ils ont à la fois les capacités et la volonté de fournir les performances nécessaires. La Fondation Pestalozzi s'engage en ce sens depuis de nombreuses années, avec grand succès.

# INITIATIVES STRATÉGIQUES: RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

La Fondation Pestalozzi a lancé trois initiatives stratégiques.

En 2011, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, la Fondation Pestalozzi a présenté trois initiatives stratégiques. Celles-ci visent à mettre davantage l'accent sur la formation initiale, à créer un prix pour l'encouragement précoce et à prendre des mesures pour gagner de nouveaux donateurs. Avec ces initiatives, la Fondation entend se préparer au mieux à l'évolution de la société et aux nouvelles conditions-cadres du système de bourses d'études.

L'année dernière, le Conseil de Fondation et le Secrétariat ont travaillé de manière intensive à la mise en place de ces trois initiatives avec le concours gracieux des collaborateurs du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers et du Credit Suisse.

Vous trouverez ci-dessous des informations concernant l'état d'avancement de ces trois initiatives.

## **Initiative n°1: le projet de formation initiale a été intégré avec succès aux opérations courantes.**

Cette initiative a pour objectif de mettre davantage l'accent sur la formation initiale ainsi que sur le perfectionnement qui s'inscrit dans le prolongement de celle-ci. Les mesures associées, telles que l'adaptation des critères d'attribution et l'information des correspondants locaux, ont été achevées en 2011. Dans la plupart des cas, les bourses seront désormais

versées directement par le Secrétariat afin de décharger les correspondants locaux.

En 2012, il est prévu d'organiser des séances au cours desquelles le président du Conseil de Fondation présentera la nouvelle directrice du Secrétariat et les correspondants locaux obtiendront des renseignements de première main sur les enseignements et les expériences tirées de la réorientation. Le réseau des correspondants doit en outre être développé dans les régions moins densément couvertes jusqu'à présent.

## **Initiative n°2: le prix pour l'encouragement précoce sera mis en place en 2013 en coopération avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH).**

Les régions de montagne comptent peu d'institutions et de projets œuvrant dans le domaine de la formation précoce. Le Conseil de Fondation est convaincu que les enfants de ces zones reculées méritent également le soutien supplémentaire de la Fondation Pestalozzi. Pour favoriser la création de tels projets, il a donc décidé de mettre en place un prix pour l'encouragement précoce.

Un partenariat stratégique a été conclu avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH) afin de conférer à ce prix un plus large appui. En 2012, le concept sera défini avec plus de précision et un jury sera constitué afin de décerner le prix pour la première fois en 2013.

## **Initiative n°3: de premiers succès sont à relever en matière de collecte de fonds.**

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons obtenu le parrainage de la Fondation Ernst Göhner. En raison du parcours professionnel du fondateur Ernst Göhner, le but est de soutenir des jeunes financièrement défavorisés issus des régions de montagne de toute la Suisse dans le cadre de leur formation artisanale et de leur perfectionnement. Chaque année, environ 35 jeunes profitent de cette opportunité.

Pour exploiter encore davantage le potentiel des dons d'entreprises, une «Pestalozzi-Box» donnant des idées d'activités de collecte de fonds au profit de la Fondation a été conçue. Celle-ci contient des idées et des programmes en vue d'organiser des manifestations en équipes qui permettront aux entreprises d'encourager leurs collaborateurs à participer activement aux actions de collecte. Dans une prochaine étape, les membres du Conseil de Fondation contacteront directement les entreprises.

Dans le domaine des dons, le lancement d'un chocolat Pestalozzi a recueilli un beau succès. Créé spécialement par la Confiserie Honold pour la Fondation Pestalozzi, ces bouchées sont essentiellement composées d'ingrédients d'origine suisse comme du lait des Alpes, des fleurs de montagne et des noisettes hachées, grillées et caramélisées. Ces matières premières en provenance des régions

montagneuses de Suisse font référence au but de la Fondation Pestalozzi. Grâce à son engagement, la Confiserie Honold aide des jeunes à réaliser la formation dont ils rêvent. En effet, 40% des recettes issues de la vente de chocolat sont reversées à la Fondation Pestalozzi qui en fait profiter des boursiers.

Pour l'instant, les carnets de commande sont bien remplis. Si vous souhaitez, vous aussi, goûter à ce chocolat, vous trouverez un formulaire de commande sur le site web de la Fondation.

Grâce aux efforts soutenus des différents membres du Conseil de Fondation et du Secrétariat, les trois initia-

tives stratégiques ont largement progressé au cours de l'exercice sous revue.

La nouvelle stratégie a commencé à porter ses fruits sous la forme de plusieurs projets réussis et insufflé une nouvelle énergie aux activités de la Fondation.



Le chocolat de la Fondation Pestalozzi, signé Confiserie Honold



**Selon moi, la possibilité d'accomplir une formation est fondamentale dans une vie. La Fondation Pestalozzi répond à cette nécessité. Elle fournit aux jeunes issus de régions de montagne et de zones reculées une aide financière précieuse.**

Cinzia Sargenti  
correspondante locale dans le canton du Tessin

# NOUS NOUS PRÉSENTONS

## Le but de la Fondation

Selon le souhait des fondateurs, Monsieur et Madame H. C. Honegger, Suisses résidant à l'étranger, il faut accompagner les boursiers et les boursières jusqu'à la fin de leur formation (art. 1 des statuts). Tout jeune désireux d'apprendre et habitant une région de montagne ou une zone reculée de Suisse doit avoir, même en cas de situation financière difficile, la possibilité de suivre une formation professionnelle. Et s'il défend avec persévérance un projet professionnel, il est le bienvenu, pour autant qu'il remplisse les conditions statutaires. Une zone est dite «reculée» notamment quand le retour quotidien au domicile n'est pas possible ou pas judicieux.

## L'organisation

La Fondation Pestalozzi est une entreprise moderne, bien gérée et dotée d'une structure de coûts légère, ce qui est d'ailleurs attesté par le label de qualité ZEW. Des correspondants locaux bénévoles, bien implantés au niveau des régions et possédant une parfaite connaissance du terrain, examinent si les conditions de base pour l'octroi d'une bourse sont remplies. Le Secrétariat de la Fondation entretient des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études en vue d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un seul cas. Un Comité du Conseil de Fondation examine minutieusement chaque requête et définit le montant de la bourse.

## La politique d'octroi des aides financières

La Fondation Pestalozzi octroie, dans la limite des moyens disponibles, des aides financières lorsque, en dépit de bourses cantonales et communales maximales, le solde à financer représente une charge excessive pour les parents ou le candidat. Les bourses sont octroyées pour une formation initiale ainsi que pour l'acquisition des préalables scolaires indispensables. S'agissant d'une formation complémentaire s'inscrivant dans le prolongement de la formation initiale (formation sanctionnée par un examen professionnel (EP) ou un examen professionnel supérieur (EPS), brevet d'avocat, doctorat ou études post-grades), la Fondation peut assumer une partie des frais non couverts en accordant un prêt sans intérêts. La Fondation ne peut pas accorder de soutien financier pour une seconde formation.

---

**«La formation présente un intérêt à la fois individuel et social. Elle permet à chacun d'améliorer ses chances sur le marché du travail. Et elle augmente les performances de toute l'économie. Les possibilités de formation représentent donc un gain pour tous. C'est dans ce but que la Fondation Pestalozzi s'engage.»**

Fritz Gutbrodt,  
membre du Conseil de Fondation

---

**«Selon les études PISA, la réussite scolaire des enfants et des jeunes en Suisse est fonction de la proximité du système éducatif et du niveau de revenus des parents. La Fondation Pestalozzi aide les jeunes issus d'une situation économique plus faible à réaliser leurs projets professionnels. Elle contribue ainsi à rétablir l'équilibre social.»**

Franziska Peterhans,  
membre du Conseil de Fondation

Les bourses sont garanties pour toute la durée de la formation. Les demandes de renouvellement annuelles permettent d'adapter le montant de la bourse aux besoins actuels de son bénéficiaire et aux possibilités financières de la Fondation. Une information mutuelle ainsi que des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études et avec d'autres institutions garantissent une utilisation efficace des ressources financières. Cela permet aussi d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un cas.

Souvent, la Fondation Pestalozzi peut aussi intervenir là où la loi laisse peu de marge de manœuvre aux cantons. Elle s'intéresse aux destins individuels et ses décisions ne reposent pas uniquement sur des considérations fiscales ou sur la longueur des études. Ce qui compte avant tout, c'est la volonté des requérants d'aller au-delà d'eux-mêmes. La Fondation Pestalozzi apporte son aide de manière impartiale, rapide et non bureaucratique.

La religion et le sexe ne jouent aucun rôle dans l'octroi d'une bourse. La provenance d'une région de montagne ou d'une zone reculée de Suisse (les étrangers ou les étrangères doivent posséder un permis C) ainsi que la volonté et la situation financière des requérants constituent les critères déterminants.

Aucune bourse n'est versée notamment lorsque, sans motif impérieux, une formation coûteuse est préférée à une possibilité équivalente moins onéreuse, lorsque la formation professionnelle n'est pas reconnue par la Fondation, lorsque le candidat a atteint l'âge de 30 ans (la formation devant s'achever à 35 ans au plus tard) ou

lorsque sa situation financière n'est pas précaire. On ne peut pas faire valoir un droit à une bourse ou à un prêt.

#### **L'avenir**

Les formations sont de plus en plus longues et chères. Souvent, celui qui veut rester à jour dans un monde du travail en constante mutation doit, à l'issue de sa formation initiale, entreprendre une formation complémentaire ou une spécialisation.

La Fondation Pestalozzi a besoin du soutien financier de tiers. Les dons de personnes privées, de fondations et d'entreprises, mais aussi les legs, doivent continuer à aider les jeunes des zones reculées de Suisse à bénéficier des mêmes chances que ceux qui sont géographiquement moins éloignés des centres de formation.

A young man with short brown hair and a goatee, wearing a grey short-sleeved shirt, is smiling and looking towards the camera. He is standing in front of a server rack. His right hand is pointing at a component in the rack, and he is holding an orange-handled screwdriver. The server rack is filled with various electronic components, including network switches and cables. The background shows more server racks in a data center environment.

Issu d'une région très reculée, j'ai dû louer un studio à Porrentruy pendant ma formation. L'aide de la Fondation Pestalozzi m'a permis de me concentrer pleinement sur mes études à l'école professionnelle. En 2009, j'ai obtenu mon diplôme d'automaticien. J'ai ainsi pu trouver, malgré la crise, un poste intéressant avec des possibilités d'évolution. Grâce à ce bon départ dans le monde du travail, je peux à présent me perfectionner. En ce moment, j'effectue, parallèlement à mon emploi, une formation de chef de projet dans une école technique. Par la suite, je pourrai intégrer une haute école spécialisée sans passer d'examen d'entrée.

Timon Dennert, Vermes, ancien boursier

Peter R. Bruppacher, vice-président



# ACTIVITÉS 2011

## Conseil de Fondation

Pendant l'année du jubilé, le Conseil de Fondation, réuni à Zurich le 24 mai 2011 pour sa séance annuelle, a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels. Le résultat de l'exercice a été crédité au capital de l'organisation. PricewaterhouseCoopers a vérifié et attesté les comptes annuels.

En 2011, année du jubilé, le Conseil de Fondation s'est en outre réuni en deux séances extraordinaires les 18 avril et 23 novembre. A l'ordre du jour de ces deux séances figuraient des décisions relatives aux projets stratégiques de formation initiale, de promotion précoce et de dons. Nous tenons à remercier chaleureusement PricewaterhouseCoopers pour son offre généreuse d'accompagner la révision de notre stratégie et de suivre les projets qui en découlent au-delà de l'année du jubilé jusqu'à leur réalisation concrète.

## Départs et élections

Konrad Hummler, Adrienne Oltramare, Sylvia Staub et Rudolf Stämpfli ont quitté le Conseil de Fondation. Le président les a honorés et dûment remerciés pour les services rendus.

Rolf Kaufmann, Nicolas H. E. Oltramare et Barbara Schürmann, qui se sont présentés pour un mandat au sein du Conseil de Fondation, ont été élus à l'unanimité. Barbara Schürmann est devenue membre du Conseil de Fondation après avoir quitté ses fonctions de gérante le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Lors de sa séance du 30 mai 2012, le Conseil de Fondation a accueilli comme nouveau membre Dominique Brustlein-Bobst d'Epalinges. Avec son aide, la Fondation Pestalozzi souhaite

renforcer sa présence en Suisse romande.

## Comité du Conseil de Fondation

Le Comité du Conseil de Fondation, qui s'est réuni à quatre reprises en 2011, a principalement discuté des économies possibles et des activités de collecte de fonds. Les contributions régulières du cercle des mécènes revêtent une importance croissante pour la Fondation Pestalozzi.

Le Comité a joué un rôle important dans la révision de la stratégie et le suivi des trois projets stratégiques qui en ont découlé. Ainsi, il a accompagné les projets et préparé des propositions à l'attention du Conseil de Fondation.

## Commission des bourses

La «Commission des bourses» s'est réunie à quatre reprises en 2011 pour statuer sur les demandes présentées par le Secrétariat. A chaque fois, elle a informé le Comité des décisions prises. Si le budget a pu être respecté, c'est notamment grâce à l'application de sa nouvelle politique d'octroi des bourses. Les prescriptions statutaires ont été scrupuleusement observées.

Sur les 432 demandes présentées, 296 ont été approuvées: 182 correspondaient à des demandes de renouvellement et 114 à des demandes initiales. 31% des demandes présentées ont fait l'objet d'un refus. Les principaux motifs étaient les suivants: le candidat n'était pas issu d'une zone de montagne; la formation ne débouchait pas sur un diplôme reconnu au niveau fédéral; il ne s'agissait pas d'une formation initiale mais d'une seconde formation ou d'un perfectionnement qui n'était pas en rapport avec la formation initiale.

Les financements accordés pour l'année se répartissent comme suit: 832 800 CHF de bourses non remboursables, 63 000 CHF de prêts remboursables et 46 400 CHF de prêts spéciaux. Au cours de l'exercice sous revue, six prêts spéciaux, représentant un montant total de 91 000 CHF, ont par ailleurs été convertis en bourses après l'obtention du diplôme sanctionnant la fin de la formation.

Depuis sa création en 1961 et jusqu'à la fin décembre 2011, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 36,6 millions de CHF à 5943 jeunes issus de régions de montagne.

# CÉLÉBRATION DU JUBILÉ ET MANIFESTATION DESTINÉE AU CERCLE DES MÉCÈNES

Le cercle des mécènes est composé de particuliers et d'entreprises qui soutiennent la raison d'être de la Fondation Pestalozzi et qui sont prêts à s'engager en sa faveur sur le long terme. D'un montant minimum de 1000 CHF, les contributions annuelles des membres représentent une source continue de revenus permettant de financer durablement les bourses. Parmi les membres figurent des personnalités renommées de la société civile, de l'économie et de la politique.

Pour les remercier, la Fondation Pestalozzi organise chaque année un événement exclusif à l'attention des mécènes et des gros donateurs, qui sont à cette occasion notamment informés de l'activité de la Fondation.

La manifestation 2011, qui a réuni environ 130 invités, était entièrement placée sous le signe du cinquantième anniversaire de la Fondation Pestalozzi. Peter F. Weibel, président de la Fondation, a accueilli les invités et leur a présenté le programme des festivités.

En guise d'introduction, la réalisatrice Karin Heberlein a projeté le court-métrage consacré à la Fondation Pestalozzi, dans lequel elle donne la parole à des boursiers, à des correspondants locaux et à des membres du Conseil de Fondation. Le film illustre parfaitement les multiples facettes des activités de la Fondation Pestalozzi.

Le Conseil de Fondation s'était fixé pour but de mener, à l'occasion du jubilé, une étude de positionnement afin de réaliser des projets stratégiques à partir des enseignements tirés. L'assistance a pris connaissance avec grand intérêt des résultats de l'étude de positionnement et des projets stratégiques qui en ont découlé (voir les pages 8/9 pour des informations sur les différents projets).

*«A long terme, il n'y a qu'une chose plus coûteuse que l'éducation: c'est de ne pas en avoir»*

John F. Kennedy

Couronnement de la manifestation, une table ronde intitulée «Formation et perfectionnement – perspectives d'avenir» a réuni Heidi Wunderli-Allenspach, directrice de l'EPF de Zurich, Isabelle Chassot, conseillère d'Etat du canton de Fribourg et présidente de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Marcus Caduff, ancien boursier, aujourd'hui conseiller d'entreprises et député du canton des Grisons, ainsi que Konrad Hummler, banque Wegelin & Co., membre du Conseil de la Fondation Pestalozzi. Cornelia Kazis, rédactrice chargée des questions d'éducation et de formation pour la radio DRS,

a animé le débat de manière professionnelle, compétente et avec une pointe d'humour. Elle a réussi à obtenir des participants des contributions intéressantes et précieuses concernant les dernières évolutions au sein du système de bourses et, bien sûr, concernant leur relation personnelle avec la Fondation.

L'événement était accompagné musicalement par Maria Gehrig, une boursière de la Fondation, et par son frère. Tous deux ont ravi le public par leurs interprétations. Ensuite, un apéritif a donné aux invités l'occasion de discuter, notamment avec les boursières et les boursiers présents, les correspondants locaux et les participants de la table ronde.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les membres du cercle des mécènes, les donateurs et les amis de la Fondation Pestalozzi pour leur engagement financier et leur soutien idéologique et espérons pouvoir continuer à compter sur leur bienveillance à l'avenir.

En 2012, le cercle des mécènes se réunira le 19 septembre.



**Au printemps 2008, c'est motivé et plein d'entrain que j'ai commencé mon perfectionnement de chef de chantier à l'école BSA d'Aarau. Au sein de la classe, une équipe solidaire s'est vite constituée, ce qui a largement favorisé l'apprentissage en commun. Je louais une simple chambre pour les deux années de la formation, mais mon budget ne suffisait pas, même si j'étais très économe. Grâce à la contribution de la Fondation Pestalozzi, j'ai pu continuer à mener une vie normale tout en terminant ma formation avec succès.**

Andreas Elmer, Elm, ancien boursier

---

# MEMBRES DU CERCLE DES MÉCÈNES

Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich; Avina Stiftung, Hurden; Martino P. Bammatter, Steinhausen; Giorgio Behr, BBC Group, Buchberg; Barbara Berger, Pfaffhausen; Margrith Berghoff, Feldmeilen; Markus Berni, Zollikon; Felix et Regula Bibus, Altendorf; Georges Bindschedler, Gullotti & Partner, Berne; Alexander Biner, Zoug; Jürg H. Blass, Zumikon; Antoinette Bodmer-Francillon, Zumikon; Hans C. Bodmer, Rüschtikon; Henry Bodmer, Abegg Holding AG, Zurich; Margot Bodmer, Zollikerberg; Peter R. Bruppacher, Zurich; Anton H. Bucher, Küsnacht; Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses, Zurich; Arthur et Mariann Decurtins, Herrliberg; Sergio Ermotti, Montagnola; Josef et Margrit Estermann, Zurich; Fondazione Fidinam, Lugano; Franke Stiftung, Aarburg; Alain Gloor, Zumikon; Albert Gnägi, Zollikon; Max Gsell, Berne; Fritz Gutbrodt, Zurich; Christian Hafner, Küsnacht; Nils Hagander, Küsnacht; Fritz Haselbeck, Zentrum für Unternehmungsführung AG, Thalwil; Trix Heberlein, Zumikon; Cornelia Heinz-Bommer, Thusis; Hesta AG, Zoug; Philipp Hildebrand, Zurich; Konrad Hummler, St-Gall; Pierre A. Karrer, Zurich; Robert Kessler, Kessler & Co AG, Zurich; Georg F. Krayer, Bâle; Helen Leumann, Meggen; Evelyn Lingg, Zurich; Werner Merzbacher, Küsnacht; Martin A. Messner, Feldbach; Carolina Müller-Möhl, Zurich; Peter H. Müller, Zurich; Martin et Christiane Naville, Küsnacht; Markus R. Neuhaus, Pricewaterhouse-Coopers SA, Zurich; Adrienne Oltramare, Cham; Massimo Pedrazzini, Lugano; Ulrich Pestalozzi, Zurich; Milan Prenosil, Confiserie Sprüngli AG, Zurich; Christian Rahn, Zurich; Marisa Roesle, Zurich; Erika Rosenberger-Wegelin, Opfikon; Hans Rosenberger, Opfikon; Emil Schaffner, Feldmeilen; Elisabeth Schlenk, Uitikon Waldegg; Elisabeth Schmassmann, Dietlikon; Miriam Schofer, Hünenberg; Adam Schreiber, Küsnacht; Willi Schurter, Lindau; Hans-Rudolf Staiger, Zurich; Sylvia Staub, Zurich; Ursula Stirnemann, Berthoud; Ernst Tanner, Lindt & Sprüngli (International) AG, Kilchberg; Brigit Tettamanti, Grüt; Bruno Valsangiacomo, Zumikon; Monica Vögele, Küsnacht; Klaus Völlm, Zumikon; F. Peter von Muralt, Erlenbach; Peter F. et Jacqueline Weibel, Zurich; Thomas Wellauer, Erlenbach; Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht; Heini Wiki, Zumikon; zCapital AG, Zoug; Egon P. S. Zehnder, Küsnacht; Helen et Heinz Zimmer, Küsnacht; Stephanie Zuellig, Jona.

Divers mécènes ont préféré l'anonymat.  
Les mécènes sont listés par ordre alphabétique.



**Directeur d'école à la retraite, j'apprécie de m'investir pour la Fondation. Les contacts avec d'anciens élèves dont les enfants étudient aujourd'hui à l'université ou dans une haute école spécialisée sont pour moi très précieux. Bien que le système de bourses soit bien développé dans le Valais, la Fondation Pestalozzi joue un rôle important pour notre canton. Une aide supplémentaire est souvent nécessaire, notamment pour les familles nombreuses vivant dans des villages reculés. En tant que correspondant local, j'ai la possibilité de prendre en compte de telles situations.**

Herbert Marty, Loèche-Ville, correspondant local

Nicolas Steiner, Tourtemagne, boursier



---

Le premier film du Valaisan Nicolas Steiner convainc

# ENERGIE, TALENT ET PERSÉVÉRANCE

Les têtes noires et massives des vaches d'Hérens s'entrechoquent au ralenti et en gros plan. «Combat de reines», premier film de Nicolas Steiner, illustre par des images fortes l'ancienne tradition paysanne de son canton d'origine, le Valais.

Texte de Werner Catrina

Ce n'est pas un film de terroir idéalisé, mais un reportage enlevé enrichi de scènes comiques et touchantes. L'œil vif, Nicolas Steiner nous décrit son parcours. Né en 1984, il grandit avec trois sœurs à Tourtemagne, un village de montagne, avant de décrocher sa maturité au collège de Brigue. Attiré très tôt par le cinéma, il postule, à 17 ans, pour un rôle dans le film «A vos marques, prêts, Charlie». Il finit par incarner une recrue dans ce qui deviendra un véritable succès public. La chance du débutant l'incite à s'inscrire à l'European Film College à Ebeltoft, au Danemark, où enseignent des sommités comme le réalisateur Lars von Trier. En 2007, il entreprend une formation de réalisateur à l'Académie du cinéma du Bade-Wurtemberg. «Le documentaire me passionne, explique-t-il, d'où le choix d'axer ma formation sur le court-métrage et le film documentaire.» Bientôt, il se fait remarquer internationalement avec un court-métrage excentrique intitulé «C'est moi, Helmut!», l'histoire d'un anniversaire au cours duquel, Helmut, époux frustré, est confronté à son passé lors de scènes surréalistes. Ce film drôle, dans lequel Nicolas Steiner fait jouer des membres de sa famille, remporte plusieurs prix, est présenté dans vingt pays du monde entier et lui ouvre des portes. Bénéficiaire d'une très convoitée bourse Fulbright, il peut se perfectionner pendant un an au San Francisco Art Institute. C'est là que la Fondation Pestalozzi entre en jeu. En effet, la bourse couvre les dépenses de la vie courante, mais pas les très coûteux frais d'inscription. Herbert Marti, correspondant local, recommande Nicolas Steiner pour

une bourse de la Fondation Pestalozzi; d'autres institutions et particuliers, qui croient au talent et à la volonté du Valaisan, lui donnent les moyens de payer son année aux Etats-Unis. Etudes et pratique: telle est la devise de Nicolas Steiner, qui a réalisé son film «Combat de reines» avec un budget serré, beaucoup de travail non rémunéré et plus encore d'enthousiasme. «Les paysans et leurs vaches ont parfois pris en charge la réalisation», déclare Nicolas Steiner avec un clin d'œil. La patte du réalisateur n'en reste pas moins clairement identifiable. Très convaincant, le montage a été effectué par Kaya Inan, dont Nicolas Steiner a fait la connaissance lors du tournage de «Charly». Contrairement aux corridas espagnoles, les combats de vaches valaisannes ne se terminent jamais par la mort. La perdante bat en retraite et n'est pas poursuivie par la bête victorieuse, une sagesse discrètement montrée dans le film. Nous attendons avec impatience sa prochaine œuvre.

---

*«Les paysans et leurs vaches  
ont parfois pris en  
charge la réalisation.»*

Fille de paysan, élevée avec cinq frères et sœurs, Regina Studer enseigne depuis peu dans le secondaire

# MATHÉMATIQUES ET MUSIQUE

Texte de Werner Catrina

«Je suis heureuse et je me sens à ma place», déclare Regina Studer. Elle travaille depuis peu comme professeur de secondaire à Schüpfheim, dans le district lucernois d'Entlebuch, où elle a elle-même effectué sa scolarité. Avec ses cinq frères et sœurs, elle a grandi dans la ferme parentale d'Oberberg, loin au-dessus du village de 4000 âmes. La jeune femme de 25 ans paraît posée, mais une forte énergie émane de sa personne. Bonne élève, Regina semblait prédestinée pour la filière gymnasiale. Mais en 5e année, à cause de son institutrice avec qui elle ne s'entend pas, elle perd le goût de l'école. Plutôt démotivée, elle intègre l'école secondaire. Là-bas, heureusement, un professeur la pousse et l'encourage à changer pour l'école cantonale de Lucerne. Regina suit son conseil, réussit sa maturité et, neuf semestres plus tard, obtient son diplôme d'enseignante du secondaire à la haute école pédagogique de Lucerne, où elle est hébergée par sa sœur. Sa combinaison originale de mathématiques, sciences naturelles, histoire et musique lui permet de décrocher un poste à Schüpfheim, où ces matières sont justement à pourvoir.

*«Les gens qui nous poussent sont très importants dans la vie, mais il faut aussi contribuer soi-même le plus possible.»*

«Les gens qui nous poussent sont très importants dans la vie, retient-elle, mais il faut aussi contribuer soi-même le plus possible.» Elle entend parler de la Fondation Pestalozzi par une amie qui s'engage auprès de l'association de soutien à la jeunesse d'Entlebuch et qui a déjà fait attribuer une bourse à l'un de ses frères. Regina contacte le correspondant local de la Fondation Pestalozzi, Toni Weibel, directeur d'école à Entlebuch, et obtient une bourse. Le budget d'une famille de paysans, qui plus est nombreuse, étant très serré, cette aide est plus que bien-

venue. Regina Studer a toujours travaillé pendant les vacances semestrielles, par exemple comme vendeuse dans un magasin de vêtements ou le soir à la caisse d'un cinéma.

La jeune femme a ses propres ancrages qui l'aident à résoudre les problèmes. Son ami de longue date joue un rôle important dans sa vie. La musique lui apporte aussi épanouissement et joie. En plus de jouer du hautbois, du piano et de la guitare, elle est tambour-major d'une fanfare. Il y a chez elle beaucoup d'énergie et d'engagement. Elle a également été monitrice de ski et, plus récemment, instructrice de zumba, un mélange très apprécié d'aérobic et de danse. Son activité centrale reste cependant l'enseignement à l'école secondaire de Schüpfheim. Peu courante, la combinaison mathématiques, sciences naturelles, histoire et musique lui permet d'enseigner de manière créative et pluridisciplinaire. Avec ses élèves âgés de 11 à 16 ans, elle ne potasse pas seulement les mathématiques, mais pratique aussi le chant et joue de différents instruments. «En ce moment, nous étudions l'histoire du rock», précise-t-elle. Quel bonheur de suivre les cours de Regina Studer!



Regina Studer, Oberberg, boursière

Petite déjà, Letizia Jacomet, originaire des Hauts Grisons, rêvait de devenir médecin

# DES ÉTUDES DE MÉDECINE RONDEMENT MENÉES

Assise à la cafétéria de l'hôpital universitaire de Zurich, Letizia Jacomet est plongée dans ses notes et ses livres de médecine. Elle se prépare à l'examen d'Etat et, entre deux cours, répond aux questions de notre journaliste.

Texte de Werner Catrina

Elevée à Disentis, dans les Grisons, avec un frère et une sœur, Letizia a toujours rêvé de devenir médecin. «J'étais douée dans les matières scientifiques et en mathématiques», nous confie la jeune femme de 25 ans, qui paraît discrète et sûre d'elle à la fois. Les grands-parents étaient agriculteurs de montagne, le père est polymécanicien dans une entreprise de Disentis, les enfants ont pu choisir leur voie. Après l'école primaire et la maturité au gymnase du monastère de Disentis, Letizia réussit l'examen d'admission aux études de médecine et se retrouve affectée à l'Université de Fribourg.

Mais pourquoi médecin? Avec un petit soupir, Letizia explique en souriant: «Peut-être que mon intérêt pour le corps humain provient du fait que j'ai eu de nombreuses fractures et que j'ai ainsi été confron-

tée à la médecine.» Elle se dit très curieuse, affirme vouloir toujours savoir ce qui se passe, mais sans être au centre de l'attention.

Le père de Letizia connaît personnellement Linus Maissen, correspondant local de la Fondation Pestalozzi dans les Hauts Grisons, ce qui a simplifié le contact. Letizia a rempli un formulaire de demande de la Fondation et a été très heureuse que celle-ci lui octroie une bourse. «Même si on est économe, les études et les frais courants exigent un budget suffisant», explique-t-elle. Nos deux parents travaillent

pour permettre à leurs trois enfants d'effectuer la formation dont ils rêvent. Je leur en suis extrêmement reconnaissante.» Après deux années à Fribourg, elle poursuit ses études de médecine à Zurich, où elle se sent bien, mais où les loyers sont nettement plus élevés. La jeune

femme semble satisfaite et motivée. Parallèlement au rythme exigeant des cours et des soins aux patients à l'hôpital, elle fait du sport, va au cinéma ou sort avec des amis.

Letizia – son prénom d'origine latine signifie «joie» – est de langue maternelle romanche. Avec sa famille et ses amis des Hauts Grisons, elle s'exprime dans cette langue qui l'a aidée à apprendre plus vite le français. Après l'examen d'Etat à l'automne 2012, elle sera médecin assistant à l'hôpital de Thusis. Plus tard, elle veut se spécialiser en pédiatrie, des études qu'elle mènera parallèlement à son travail pendant cinq années supplémentaires. Si Zurich et son lac lui plaisent beaucoup, Letizia avoue: «Lorsque le brouillard devient trop épais, je me réjouis d'un week-end ensoleillé à Disentis.»

*«Même lorsqu'on est économe, les études et les frais courants exigent un budget suffisant.»*



Letizia Jacomet, Disentis, boursière

# RÉPARTITION DES BOURSIERS

	Boursiers 2011			Total depuis le 30.04.1961		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Argovie	0	0	0	2	1	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	0	4	4	7	9	16
Appenzell Rhodes-Intérieures	0	0	0	11	13	24
Bâle-Campagne	0	1	1	0	2	2
Berne	5	6	11	122	172	294
Fribourg	5	1	6	93	87	180
Glaris	2	0	2	14	22	36
Grisons	29	41	70	749	650	1399
Jura	2	5	7	87	66	153
Lucerne	9	5	14	131	210	341
Neuchâtel	2	4	6	15	18	33
Nidwald	0	4	4	39	83	122
Obwald	2	0	2	73	50	123
Soleure	0	0	0	9	10	19
Schwytz	3	5	8	99	63	162
St-Gall	2	3	5	74	50	124
Tessin	20	16	36	349	347	696
Thurgovie	0	0	0	16	18	34
Uri	2	7	9	309	258	567
Vaud	0	0	0	8	12	20
Valais	54	56	110	756	825	1581
Zoug	0	0	0	7	0	7
Zurich	1	0	1	5	2	7
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>158</b>	<b>296</b>	<b>2975</b>	<b>2968</b>	<b>5943</b>

Nombre de boursiers depuis 1961:

**5943**

Les statistiques tiennent compte des demandes en double (demandes initiales et demandes de renouvellement la même année), des bénéficiaires de prêts et de prêts spéciaux, ainsi que des demandes de conversion de prêts spéciaux.

# FORMATIONS SUIVIES

Boursiers 2011		♂	♀	Total
<b>Ecoles</b>	Formations de base étendues	3	6	9
	Maturité et maturité commerciale	12	8	20
	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>29</b>
<b>Total général depuis 1961</b>		<b>633</b>	<b>662</b>	<b>1295</b>
<b>Apprentissages Maturité professionnelle</b>	Bâtiment	2	1	3
	Commerce et transports	3	6	9
	Industrie	0	0	0
	Arts appliqués	0	1	1
	Agriculture et sylviculture	2	2	4
	Professions médicales et paramédicales	0	4	4
	Autres métiers	3	2	5
	Maturité professionnelle	0	2	2
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	
<b>Total général depuis 1961</b>		<b>620</b>	<b>549</b>	<b>1169</b>
<b>Ecoles supérieures Hautes écoles spécialisées</b>	Autres écoles professionnelles à plein temps	10	12	22
	Ecoles de commerce, de culture gén./degré diplôme	5	10	15
	Ecoles supérieures techniques	18	1	19
	Etablissements pédagogiques	3	10	13
	Ecoles d'arts appliqués	0	8	8
	Autres métiers artistiques	6	6	12
	Professions médicales et paramédicales	2	17	19
	Professions sociales	1	6	7
	Formation professionnelle complémentaire	1	0	1
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>70</b>	<b>116</b>	
<b>Total général depuis 1961</b>		<b>848</b>	<b>1140</b>	<b>1988</b>
<b>Universités, Ecoles polytechniques fédérales</b>	Architecture, ingénierie	12	5	17
	Mathématiques, sciences	14	0	14
	Médecine	4	10	14
	Lettres	12	28	40
	Droit	7	6	13
	Enseignement secondaire et supérieur	3	0	3
	Sciences économiques et sociales	12	5	17
	Sciences du sport	3	2	5
	Théologie	0	0	0
	Autres sciences et MBA	0	0	0
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>56</b>	<b>123</b>	
<b>Total général depuis 1961</b>		<b>874</b>	<b>617</b>	<b>1491</b>
<b>Total général</b>		<b>138</b>	<b>158</b>	<b>296</b>
<b>Total général depuis 1961</b>		<b>2975</b>	<b>2968</b>	<b>5943</b>

# DONS DE 1000 CHF ET PLUS

## Particuliers

Martino P. Bammatter, Steinhausen	1'000
F.B., Z	1'000
Margot et Henry M. Bodmer, Zollikerberg	10'000
Ulrich Bremi, Zollikon	1'000
François-Xavier de Mallmann, Zurich	2'736
Hans Heinrich Auer, Cologne	1'000
Paul Frick, Zurich	1'000
Evelyn Lingg, Zurich	5'000
Marina Milz, Zollikon	1'000
Christoph Müller, Küsnacht am Rigi	1'000
Peter Nobel, Zurich	1'000
Nicolas H. E. Oltramare, Zurich	1'000
Nanni Reinhart, Winterthour	5'000
Ariane Speidel, Hombrechtikon	1'000
Brigit Stokar, Zurich	5'000
V. Sp., St. G.	2'000
Bruno et Claudia Valsangiacomo, Zumikon	10'000
Christian Weber, Coire	2'500
F. Peter von Muralt, Erlenbach	1'000
Charles Zijderveldt, Zurich	1'000
Stephen Zuellig, Jona	1'000
Donateurs anonymes	90'000
A la mémoire de:	
Friedrich Walther, Buchs	1'190

## Entreprises et associations

Abegg Holding AG, Zurich	5'000
Bibus Holding AG, Fehraltorf	1'000
Camion Transport AG Wil CT, Wil	1'000
E-fon AG, Zurich	7'500
Huwa Finanz- und Beteiligungs AG, Appenzell	5'000
Maerki Baumann & Co. AG, Zurich	4'000
Link Institut für Markt- und Sozialforschung, Lucerne	1'590
SK Genossenschaft in Liq., Küsnacht	77'423
Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger	6'600
Collaborateurs de Wegelin & Co.	
Banquiers privés, St-Gall	9'333
zCapital AG, Zoug	40'000
Banque cantonale de Zurich, Zurich	5'000
Donateurs anonymes	1'000

## Fondations

Stiftung Walter und Anne Marie Boveri, Zurich	28'600
Ernst & Theodor Bodmer Stiftung, Zurich	5'000
Veronika und Hugo Bohny Stiftung	2'000
Elisabeth Nothmann Stiftung, Zurich	8'000
Pro Montagna-Stiftung, Glaris	4'000
Hans Imholz-Stiftung, Zollikon	3'000
Stiftung Egger-Looser, Zurich	69'500
Stiftung Kastanienhof, Zurich	5'000
Regula-Stiftung, Niederhasli	50'537
Rosmarin-Berger-Stiftung, Soleure	50'000
Zupo Stiftung, Herrliberg	10'000
Donateurs anonymes	116'500
Héritages et legs	
Legs anonyme	241'626
Cantons et communes	
Appenzell Rhodes-Extérieures	2'000
Appenzell Rhodes-Intérieures	1'000
Grisons	10'000
Jura	16'000
Küsnacht	2'000
Uri	3'000
Valais	25'000
Zoug	2'000

Les donatrices et donateurs sont cités sans titre académique.



La Fondation Pestalozzi est reconnue d'utilité publique par le ZEWO.

A man with short brown hair, wearing a dark blue jacket and a bright yellow-green high-visibility vest, is smiling slightly. He is in the back of an ambulance, with a stretcher and medical equipment visible in the background. He is holding a blue bag with both hands. He has a silver watch on his left wrist and a ring on his left hand.

**En 2005, à tout juste 26 ans, j'ai décidé de devenir ambulancier. J'ai vite trouvé une entreprise formatrice et réussi d'emblée l'examen d'entrée à l'école de soins ambulanciers. Au début, ma situation financière me préoccupait énormément. Grâce au soutien de la Fondation Pestalozzi, mes soucis d'argent ont disparu. Depuis 2008, j'ai le titre d'ambulancier dipl. CRS ES. Deux ans plus tard, j'ai été nommé responsable de centre de formation. Je remercie vivement la Fondation Pestalozzi pour son soutien. Sans elle, je n'aurais jamais pu accomplir cette formation.**

Eric Clausen, Glis, ancien boursier



**Quand j'avais trois ans, ma mère m'a appris à lire. Aujourd'hui, vingt ans plus tard, j'étudie la langue et la littérature italiennes à l'Université de Zurich et, pendant mon temps libre, je lis et j'écris. J'aimerais enseigner un jour et, pourquoi pas, devenir écrivain. Bien que l'université soit souvent dure et que le Tessin me manque, je suis contente d'avoir choisi cette voie. Je peux en outre m'estimer heureuse, car ma famille me soutient.**

Alessia Schmockler, Robasacco, boursière

---

# FINANCES

## Exercice

Au cours de l'exercice sous revue, les résultats de la Fondation Pestalozzi sont restés quasiment inchangés par rapport à 2010. Grâce à un prélèvement de 150 000 CHF sur les réserves de fluctuation du cours des titres ainsi qu'à un autre de 200 000 CHF sur les réserves pour le projet du jubilé 2011, l'exercice 2011 a pu se clôturer sur un résultat tout juste positif d'environ 10 000 CHF. Les parrainages et les dons ont légèrement reculé par rapport à l'année précédente: ils ont diminué de 170 000 CHF pour revenir à 800 000 CHF. Ces revenus et d'autres rentrées, comme celles issues des héritages et des legs, ont totalisé 1 100 000 CHF, ce qui a permis de couvrir le montant versé au titre de bourses. S'établissant à 830 000 CHF, celui-ci était inférieur de 390 000 CHF à celui de 2010. Au total, ce sont 296 boursiers qui en ont bénéficié, contre 418 l'année précédente.

## Performance des placements

Les problèmes de dette publique en Europe, qui nous préoccupaient déjà en 2010, ont de nouveau secoué les marchés des actions en 2011. La crise grecque a tant inquiété les marchés financiers qu'elle est devenue un sujet récurrent dans les salles de marché. Le franc suisse a constitué une exception. Se tournant en masse vers cette valeur refuge, les investisseurs ont fait flamber le cours de notre monnaie, ce qui a amputé les bénéfices de nombreux groupes. C'est pourquoi la Banque nationale suisse a réagi en fixant, le 6 septembre 2011, un cours plancher EUR/CHF de 1.20. Cette mesure s'est traduite par un apaisement dans un environnement marqué par de fortes turbulences. Pourtant, fin 2011, le SMI avait baissé de 7.8% par rapport à son niveau du début de l'année.

Au cours de l'exercice sous revue, la surpondération des valeurs composant le SMI et la forte liquidité ont induit une performance négative de -1.7%.

# BILAN

Au 31 décembre 2011	2011	2010
	CHF	CHF
<b>Actifs</b>		
Caisse / compte postal	366'260	374'653
Banques	1'617'993	2'598'556
Titres <sup>1</sup>	9'146'442	8'424'597
Impôt anticipé	0	33'811
Actifs transitoires	11'511	4'349
<b>Fonds de roulement</b>	<b>11'142'207</b>	<b>11'435'966</b>
Prêts spéciaux sans intérêts	175'050	225'900
Prêts sans intérêts	263'750	258'000
<b>Capital immobilisé</b>	<b>438'800</b>	<b>483'900</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>11'581'007</b>	<b>11'919'866</b>
<b>Passifs</b>		
Paiements anticipés du cercle des mécènes	22'000	28'000
Passifs transitoires	9'587	3'150
<b>Fonds de tiers à court terme</b>	<b>31'587</b>	<b>31'150</b>
Réserves pour bourses à renouveler <sup>2</sup>	2'794'600	2'765'700
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler <sup>2</sup>	25'400	25'300
Réserves pour prêts à renouveler <sup>2</sup>	45'000	74'000
Réserves pour charges diverses	15'000	15'000
<b>Fonds de tiers à long terme</b>	<b>2'880'000</b>	<b>2'880'000</b>
Capital de la Fondation Pestalozzi	100'000	100'000
Capital libre de la Fondation	3'961'482	3'848'097
Réserves pour fluctuation du cours des titres <sup>1</sup>	2'950'000	3'100'000
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	0	200'000
Fonds C.R. Bruppacher <sup>3</sup>	706'571	783'594
Fonds Cornelia Bezzola <sup>3</sup>	951'366	977'026
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'669'420</b>	<b>9'008'716</b>
<b>Total du passif</b>	<b>11'581'007</b>	<b>11'919'866</b>

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.  
Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 36.

# COMPTE D'EXPLOITATION

Du 1er janvier au 31 décembre	2011	2010
	CHF	CHF
Parrainages et dons	798'948	968'377
Héritages et legs	241'626	27'713
Contrib. de cantons et de communes	63'700	97'050
Remb. effectués par des cantons	0	864
Contrib. aux frais de gestion / recettes div.	7'000	9'000
<b>Recettes</b>	<b>1'111'274</b>	<b>1'103'004</b>
<b>Bourses</b>	<b>-832'800</b>	<b>-1'195'913</b>
<b>Dissolution des réserves pour les projets du jubilé en 2011</b>	<b>200'000</b>	<b>0</b>
Frais de gestion <sup>4</sup>	-429'173	-316'800
– dont frais de personnel	243'000	193'174
– dont collecte de fonds <sup>5</sup>	51'530	38'596
<b>Frais administratifs</b>	<b>-429'173</b>	<b>-316'800</b>
<b>Résultat de l'exercice avant résultat financier, provisions et réserves</b>	<b>49'301</b>	<b>-409'709</b>
Prod. financiers et rendements des titres	190'019	187'896
Frais bancaires et gestion des titres	-86'352	-89'848
Bénéfices sur titres	-292'265	-323'587
Résultat financier	-188'598	-225'539
<b>Résultat de l'exercice avant provisions et réserves</b>	<b>-139'297</b>	<b>-635'248</b>
Constitution de réserves pour bourses à renouveler	-28'900	-31'700
Constitution de réserves pour prêts spéciaux à renouveler	-100	54'700
Dissolution de réserves pour prêts à renouveler	29'000	-23'000
Dissolution de réserves pour fluctuation du cours des titres	150'000	300'000
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10'703</b>	<b>-335'248</b>

Montant des bourses octroyées 2011:

**CHF 832'800.-**

# TABLEAU DE FINANCEMENT

	2011	2010
<b>Flux d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice avant réserves	-139'297	-635'248
Constitution / dissolution de réserves pour charges diverses	-200'000	0
Bénéfices sur titres	292'265	323'587
Créance de l'impôt anticipé – solde initial	33'811	0
Créance de l'impôt anticipé – solde final	0	33'811
Augmentation (-) / diminution (+) de la créance de l'impôt anticipé	33'811	-33'811
Actifs transitoires - solde initial	4'349	0
Actifs transitoires - solde final	11'511	4'349
Augmentation (+) / diminution (-) des actifs transitoires	-7'162	-4'349
Fonds de tiers à court terme – solde initial	31'150	120'193
Fonds de tiers à court terme – solde final	31'587	31'150
Augmentation (+) / diminution (-) des fonds de tiers à court terme	437	-89'043
<b>Total du flux d'exploitation</b>	<b>-19'946</b>	<b>-438'864</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Augmentation (-) / diminution (+) titres	-1'014'110	1'146'099
Prêts spéciaux / prêts – solde initial	483'900	502'050
Prêts spéciaux / prêts – solde final	438'800	483'900
Augmentation (-) / diminution (+) des prêts spéciaux / prêts	45'100	18'150
<b>Total du flux d'investissement</b>	<b>-969'010</b>	<b>1'164'249</b>
<b>Total du flux de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Diminution (-) / augmentation (+) des liquidités et équivalents de liquidités, nette</b>	<b>-988'956</b>	<b>725'385</b>
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) – solde initial	2'973'210	2'247'825
Liquidités et équival. de liquidités (caisse, compte postal, comptes bancaires) – solde final	1'984'253	2'973'210
<b>Variation du solde de liquidités</b>	<b>-988'956</b>	<b>725'385</b>

Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 36.

# TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2011						
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Ressources provenant des fonds propres</b>						
	<b>Solde initial</b>	<b>Produits</b>	<b>Réserves</b>	<b>Transferts de fonds internes</b>	<b>Gestion externe</b>	<b>Solde final</b>
- capital versé	100'000	0	0	0	0	100'000
- capital libre de la Fondation	3'848'097	896'185	0	50'000	-832'800	3'961'482
Réserves pour fluctuation du cours des titres	3'100'000	0	-150'000	0	0	2'950'000
Réserves pour les projets du jubilé en 2011	200'000	0	-200'000	0	0	0
Fonds C.R. Bruppacher	783'594	-27'023	0	-50'000	0	706'571
Fonds Cornelia Bezzola	977'026	-25'659	0	0	0	951'366
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>9'008'716</b>	<b>843'503</b>	<b>-350'000</b>	<b>0</b>	<b>-832'800</b>	<b>8'669'420</b>
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>9'008'716</b>	<b>843'503</b>	<b>-350'000</b>	<b>0</b>	<b>-832'800</b>	<b>8'669'420</b>

Information complémentaire selon la Swiss GAAP RPC 21, chiffre 37				
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Variation des réserves (capitaux externes)</b>				
	<b>Solde initial</b>	<b>Constitution</b>	<b>Dissolution</b>	<b>Solde final</b>
Réserves pour bourses à renouveler	2'765'700	28'900	0	2'794'600
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler	25'300	100	0	25'400
Réserves pour prêts à renouveler	74'000	0	-29'000	45'000
Réserves pour charges diverses	15'000	0	0	15'000
<b>Réserves</b>	<b>2'880'000</b>	<b>29'000</b>	<b>-29'000</b>	<b>2'880'000</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2011

## Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément à la Swiss GAAP RPC 21.

## Taux de change

Monnaie	USD	EUR	GBP
2011	0.935	1.214	1.453
Exercice précédent	0.932	1.250	1.460

## Explications

### 1. Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché et les gains / pertes réalisés / non réalisés sur les titres sont affectés au compte de résultat. Les réserves sur titres ont été réduites de 150 000 CHF (300 000 CHF en 2010).

Sont affectés aux réserves de fluctuation de cours de 2 950 000 CHF (3 100 000 CHF en 2010):

– le fonds C.R. Bruppacher: 451 629 CHF (466 102 CHF en 2010)

– le fonds Cornelia Bezzola: 428 848 CHF (428 848 CHF en 2010)

La politique générale de placement tient compte des directives de placement spécifiques de ces fonds.

### 2. Réserves pour formation ultérieure (bourses, prêts et prêts spéciaux)

Les réserves sont définies chaque année sur la base du nombre actuel de bénéficiaires de bourses et de prêts.

### 3. Fonds C.R. Bruppacher et fonds Cornelia Bezzola

Il est possible de disposer librement des fonds C. R. Bruppacher et Cornelia Bezzola dans le cadre du but de la Fondation et sur décision du Comité. La répartition proportionnelle des résultats peut justifier des transferts entre ces fonds.

### 4. Frais de gestion

Les membres du Conseil de Fondation et du Comité exercent leurs fonctions à titre bénévole et leurs frais ne sont pas remboursés. Pendant l'année du jubilé, les membres ont fourni des prestations supplémentaires pour les nouveaux projets au-delà du volume habituel. Vous trouverez ci-après les plus importants volumes de prestations fournies gratuitement. Il s'agit d'estimations, car les heures travaillées ne sont généralement pas consignées.

Membres du Conseil de fondation:	908 heures
Cercle des correspondants locaux:	1009 heures
PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall (organe de révision):	40 heures
Wegelin & Co. Banquiers privés (tenue de la comptabilité):	120 heures

### 5. Collecte de fonds

Les frais de réalisation et d'expédition du rapport annuel ainsi que des circulaires à l'attention des donateurs sont compris dans les frais de gestion relatifs à la collecte de fonds.

### 6. Evaluation des risques

Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques et estimé que le risque d'une fausse déclaration importante dans les comptes annuels n'existait pas.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'attention du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi pour la formation professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse  
Zurich

PricewaterhouseCoopers AG  
Neumarkt 4 / Kornhausstrasse 26  
Case postale  
9001 St-Gall  
Tel. +41 58 792 72 00  
Fax +41 58 792 72 10  
www.pwc.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Pestalozzi pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Conformément aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des actes délictueux ou d'autres fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes

annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de la Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation et nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 soumises à notre vérification sont respectées.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rüttsche  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Claudia Andri Krenster  
Experte-réviseur

St-Gall, le 18 juin 2012

# CORRESPONDANTS LOCAUX

Situation en juin 2012

<b>Appenzell Rhodes-Extérieures</b>	Martin Frischknecht Regierungsgebäude 9102 Herisau 071 353 67 34	<b>Val Mesoco/Calanca</b>	Daniele Raveglia Orientamento professionale Centro Regionale dei Servizi 6535 Roveredo 091 820 36 90	<b>Jura</b>	Marianne Farine Section des bourses d'études rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont 032 420 54 45
<b>Appenzell Rhodes-Intérieures</b>	Patrik Lenzi-Sprecher Hauptgasse 51 9050 Appenzell 071 788 93 71	<b>Val Müstair</b>	Claudio Gustin 7536 Sta. Maria Val Müstair 081 858 53 05	<b>Lucerne</b>	<b>Entlebuch</b> Tony Weibel Feldmatte 3 6170 Schüpfheim G 041 482 02 80 P 041 484 11 57
<b>Berne</b>	Jakob Farner Case postale 1159 3401 Berthoud 034 422 22 64	<b>Oberhalbstein/Albula</b>	Daniele Raveglia Berufs- und Laufbahnberatung Thusis Feldstrasse 2 7430 Thusis 081 257 53 02	<b>Neuchâtel</b>	Jérôme Erard Office social de l'APIAH avenue Léopold-Robert, 19 2300 La Chaux-de-Fonds 032 344 46 26
	<b>Jura bernois</b> Silvie Waliczek Service Social Centre Orval rue du Dr. Tièche 12 2732 Reconvilier 032 481 52 78	<b>Prättigau</b>	Lorenz Foffa Bluomenacherweg 37K 7220 Schiers 081 328 19 45	<b>Nidwald</b>	Adalgott Berther Allmendstrasse 12 6383 Dallenwil 041 628 18 35
<b>Fribourg</b>	<b>Gruyère</b> Pierre Delacombaz Route des Vanils 52 1669 Neirivue 026 928 12 15	<b>Val Poschiavo</b>	vacant	<b>Obwald</b>	Gerhard Britschgi Berufs- und Weiterbildungsberatung Brünigstrasse 178 Case postale 1657 6061 Sarnen 041 666 63 43
	<b>Singine</b> Anton Pürro Birchacherstrasse 36 3184 Wünnewil 026 496 25 07	<b>Rheinwald</b>	Johann Mann In den Steinen 14 7435 Splügen 081 664 15 44	<b>St-Gall</b>	<b>Toggenbourg</b> Leo Liesch Soziale Fachstellen Toggenburg 9630 Wattwil 071 987 54 43
<b>Glaris</b>	Paul Aebli Rufistrasse 18 8762 Schwanden 055 644 27 89	<b>Vallée du Safien</b>	Markus Melcher 7107 Safien Platz 081 647 12 16	<b>Werdenberg</b>	Evelyne Meister Soziale Dienste Fichtenweg 10 9470 Buchs 058 228 65 65
<b>Grisons</b>	Val Bregaglia Ugo Maurizio 7605 Stampa 081 822 16 25	<b>Schams</b>	Beat Nauli 7432 Zillis 081 661 10 34	<b>Schwyz</b>	<b>Muotathal</b> Xaver Rickenbacher Schulhaus Stumpenmatt 6436 Muotathal G 041 830 14 24 P 041 830 20 66
	<b>Domleschg</b> Willy Nicca Domleschgerstrasse 45 7415 Pratval 081 655 16 40	<b>Schanfigg</b>	Martin Butzerin Sandhubel B 7050 Arosa 081 377 17 20	<b>Rigi</b>	Karl Betschart Ballyweg 3a 6440 Brunnen 041 820 39 60
	<b>Engadine</b> Roman Bezzola Chesa dal Munt 7523 Madulain 081 850 11 61	<b>Surselva</b>	Linus Maissen Via Cuoz-sut 5 7180 Disentis/Mustér 081 947 50 30		

**Ybrig**

Annerös Hubli-Erni  
Guggernstrasse 21  
8843 Oberiberg  
055 414 34 16

**Thurgovie**

Josef Wolf  
Haushaldenstrasse 2a  
8374 Dussnang  
071 977 11 15

**Tessin**

Cinzia Sargenti  
Ufficio delle borse di studio  
Residenza governativa  
6501 Bellinzona  
091 814 34 37

**Uri Mitte Ursern**

Ingrid Arnold  
Bildungs- und Kulturdirektion  
Klausenstrasse 4  
6460 Altdorf  
041 875 20 55

**Nord**

Kari Müller  
Betschartmatte 37  
6460 Altdorf  
041 870 89 09

**Vaud**

**Jura vaudois**  
vacant

**Valais****Conthey, Ardon, Vétroz et Chamoson**

Chantal Travelletti  
Centre Médico-social de Vétroz  
Case postale 48  
1963 Vétroz  
027 345 37 03

**Coteau**

Maud Théler  
Centre Médico-social du Coteau  
Rte des Combes 2  
1971 Grimisuat  
027 399 28 10

**Entremont**

Cécile Veuthey  
CMS Entremont  
rue de l'Eglise 6  
1933 Sembrancher  
027 785 25 54

**Conches**

Thomas Lobmaier  
untere Dorfgasse 5  
3989 Grafschaft  
027 973 21 78

**Conches**

Josef Wirthner  
Birchiweg 11  
3984 Fiesch  
027 971 18 15

**Loèche-Ville**

Herbert Marty  
Leukerstrasse 3  
3953 Leuk-Stadt  
027 473 15 07

**Lötschental**

Ruth Rieder-Jaggi  
Kirchweg 7  
3918 Wiler  
079 750 45 23

**Martigny**

Marc-André Délitroz  
Centre Médico-social  
rue d'Octodure 10B  
1920 Martigny  
027 721 26 80

**Nendaz**

Roxane Devènes-Fournier  
Centre Médico-social du Vallon de la  
Printse  
1996 Basse-Nendaz  
027 289 57 14

**Rarogne oriental**

Werner Imhof  
Unterdorf 1  
3993 Grengiols  
027 927 22 51

**Saxon**

Christine Clavier  
Centre Médico-social  
rue des Lantses 7  
1907 Saxon  
027 744 60 61

**Sierre**

Carole Cucinotta-Pellissier  
Centre Médico-social  
Hôtel de Ville  
3960 Sierre  
027 452 07 19

**Sion**

Roland Favre  
Centre Médico-social  
Case postale 1274  
1951 Sion  
027 324 14 21

**St-Maurice**

Nadia Merotto  
Service social du district  
de St-Maurice  
Case postale 118  
Chemin de la Tuilerie 1  
1890 St-Maurice  
024 486 21 23

**Autres parties du Haut-Valais**

Christine Lutz  
Route de Corin 12  
3960 Sierre  
079 367 80 93

**Val d'Anniviers**

Chantal Epiney  
Chalet Perce-neige  
3961 Grimentz  
027 475 25 88

**Val d'Hérens**

Gladys Theytaz  
Centre Médico-Social  
Subrégional du Val d'Hérens  
rue Principale 4  
1982 Euseigne  
027 281 12 91

---

# REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenus et continuent à nous soutenir, en œuvrant dans l'esprit de notre Fondation, à savoir:

- tous les donateurs qui, par leurs contributions, nous fournissent non seulement les moyens matériels mais aussi le soutien idéologique nécessaires à la poursuite de nos activités;
- nos correspondants locaux implantés dans les régions, qui nous aident à déterminer où et dans quelle mesure notre aide est requise;
- les services cantonaux chargés des bourses, pour leur collaboration fructueuse;
- les organismes de prévoyance, les services sociaux, les fondations et autres institutions qui nous apportent leur aide et leur soutien;
- les représentants des autorités qui s'engagent à assurer aux jeunes issus des régions de montagne l'égalité des chances en matière de formation;
- notre Secrétariat, pour sa diligence et son efficacité.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance particulière aux organisations qui nous apportent une aide sur les plans organisationnel et opérationnel.



# CONSEIL DE FONDATION

Situation en juin 2012

<b>Président</b>		<b>élu(e) depuis</b>
* Peter F. Weibel	8032 Zurich	1995
<b>Vice-président</b>		
* Peter R. Bruppacher, conseiller d'entreprise	8032 Zurich	1982
<b>Membres</b>		
Hans C. Bodmer, banquier	8803 Rüschlikon	1997
Dominique Brustlein-Bobst, Politologue et Consultante en Communication Institutionnelle	1066 Epalinges	2012
Jacqueline Burckhardt I	8001 Zurich	2003
Christine Davatz, avocate et notaire, vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers	3001 Berne	2004
Albert Gnägi, avocat	8032 Zurich	2005
Philipp Gressly, avocat et notaire	4500 Soleure	2004
* Fritz Gutbrodt, Managing Director Swiss Re	8044 Zurich	2003
Felix Gutzwiller, directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive, Université de Zurich, conseiller aux Etats	8006 Zurich	2003
Trix Heberlein, ancienne conseillère aux Etats	8126 Zumikon	1992
Helen Leumann, conseillère aux Etats	6045 Meggen	1997
Carolina Müller-Möhl, politologue et investisseuse	8001 Zurich	2007
Peter Nobel, avocat	8032 Zurich	1995
Nicolas H.E. Oltramare	8008 Zurich	2011
Massimo Pedrazzini, avocat	6900 Lugano	2005
Franziska Peterhans, secrétaire centrale de l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses	8057 Zurich	2008
* Marisa Roesle	8044 Zurich	2010
* Elsbeth Schmassmann-Spindler, ancienne responsable du Service des bourses à la Direction de l'économie du canton de Zurich	8305 Dietlikon	1996
* Barbara Schürmann, ancienne gérante de la Fondation Pestalozzi, membre du Conseil de la Fondation Egger-Looser	8802 Kilchberg	2011
Walter Stählin, membre du gouvernement du canton de Schwytz	6431 Schwytz	2005
Hans-Rudolf Staiger, avocat	8027 Zurich	2005
Alois Vinzens, CEO de la Banque cantonale des Grisons	7000 Coire	2010
Kaspar E. A. Wenger, CEO Holcim (Suisse) SA	8050 Zurich	

• membres du Comité

Les élections de renouvellement général pour quatre ans auront lieu en 2013.

---

# IMPRESSUM

## **Photos**

Dave Nauli, Aarau

## **Réalisation**

Future Connection AG, Zurich, Karin Gleichner

## **Traduction**

Credit Suisse Language Services

## **Impression**

Neidhart + Schön Group, Zurich





# Fondation Pestalozzi

für die Förderung der Ausbildung Jugendlicher aus schweizerischen Berggegenden

Fraumünsterstrasse 17 | 8022 Zurich  
Tél. 044 210 40 80 | Fax 044 210 40 90  
[office@pestalozzi-stiftung.ch](mailto:office@pestalozzi-stiftung.ch)  
[www.pestalozzi-stiftung.ch](http://www.pestalozzi-stiftung.ch)

Banque: Notenstein Banque Privée SA, Saint-Gall  
Compte CH42 0876 5102 0248 4200 0  
Poste: compte 80-5928-4